



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



> PARCOURS D'ORIENTATION

APRÈS LA 2^{DE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE



POUR SE REPÉRER

- **QUE FAIRE APRÈS LA 2^{DE} ? QUEL BAC CHOISIR ?
BIEN PRÉPARER SON BAC ET SON ENTRÉE DANS LE SUPÉRIEUR**
- **CHOISIR LE BAC GÉNÉRAL**
- **CHOISIR UN BAC TECHNOLOGIQUE**
- **RÉPARTITION ET COEFFICIENTS DES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT**
- **ORIENTATION - AFFECTATION**
- **APRÈS LE BAC**

QUE FAIRE APRÈS LA 2^{DE} ? QUEL BAC CHOISIR ?

Pose-toi la question !

BAC GÉNÉRAL ou BAC TECHNOLOGIQUE ?

CE QUI EST DIFFÉRENT :

Les enseignements de spécialité, la façon d'apprendre et les poursuites d'études.

Pour choisir entre les deux, la question des centres d'intérêt est primordiale.



POUR ALLER PLUS LOIN : DEUX SITES POUR CONSTRUIRE VOTRE PROJET D'AVENIR

Un espace dédié pour accompagner les élèves dans l'élaboration de leur projet d'orientation

OBJECTIFS :

- Mieux connaître la voie générale et la voie technologique
- Favoriser la diversification des vœux
- Accompagner la prise de décision

www.secondes-premieres2022-2023.fr



www.horizons21.fr



➤ APRÈS LA CLASSE DE 2^{DE}, L'ÉLÈVE PEUT CHOISIR LA VOIE GÉNÉRALE OU LA VOIE TECHNOLOGIQUE

LA VOIE GÉNÉRALE

Les enseignements de spécialité au choix :

- arts ;
- biologie, écologie (dans les lycées agricoles uniquement) ;
- éducation physique, pratiques et culture sportives ;
- histoire géographie, géopolitique et sciences politiques ;
- humanités, littérature et philosophie ;
- langues, littératures et cultures étrangères et régionales ;
- littérature et langues et cultures de l'Antiquité ;
- mathématiques ;
- numérique et sciences informatiques ;
- physique-chimie ;
- sciences de la vie et de la Terre ;
- sciences de l'ingénieur ;
- sciences économiques et sociales.

LA VOIE TECHNOLOGIQUE

- **S2TMD** (Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse)
- **ST2S** (Sciences et technologies de la santé et du social)
- **STAV** (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant)
- **STD2A** (Sciences et technologies du design et des arts appliqués)
- **STHR** (Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)
- **STI2D** (Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)
- **STL** (Sciences et technologies de laboratoire)
- **STMG** (Sciences et technologies du management et de la gestion)

BIEN PRÉPARER SON BAC ET SON ENTRÉE DANS LE SUPÉRIEUR EN EXPLORANT LE CONTENU DES PROGRAMMES :

- Des enseignements de spécialité du bac général
- Des séries du bac technologique

[Les programmes du lycée général et technologique |
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse](#)



COMMENT TESTER SES CHOIX ?

Découvrir les domaines de formations et les métiers qui correspondent aux spécialités choisies.

www.horizons21.fr

CHOISIR LE BAC GÉNÉRAL

➤ BAC GÉNÉRAL

➔ ENSEIGNEMENT THÉORIQUE ET ABSTRAIT

➔ RÉFLÉCHIR / ANALYSER / SYNTHÉTISER

➔ ARGUMENTER / RÉDIGER

➔ TRAVAIL PERSONNEL IMPORTANT

> HORAIRES EN 1^{RE} GÉNÉRALE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	HORAIRES
Français	4h
Histoire-géographie	3h
LVA et LVB (enveloppe globalisée)	4h30
Éducation physique et sportive	2h
Enseignement scientifique	2h/3h30
Enseignement moral et civique	18h/an
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe (enveloppe globalisée)	54h/an

Info +

LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ (EDS)

En classe de première, les élèves doivent choisir 3 EDS.
 S'informer sur les spécialités proposées par le lycée
 et sur les combinaisons possibles.

LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Les enseignements optionnels (1 au choix en 1^{re} et 2
 au plus en T^{le}) permettent aux élèves de compléter
 leur formation en fonction de leurs centres d'intérêt
 et de leurs projets de poursuite d'études.

3 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	HORAIRES
Arts	4h
Biologie-écologie	4h
Éducation physique, pratiques et cultures sportives	4h
Histoire-géographie	4h
Humanités, littérature et philosophie	4h
Langues, littératures et cultures étrangères	4h
Littérature et LCA	4h
Mathématiques	4h
Numérique et sciences informatiques	4h
Physique-chimie	4h
Sciences de la vie et de la Terre	4h
Sciences de l'ingénieur	4h
Sciences économiques et sociales	4h
+ éventuellement 1 enseignement optionnel	3h

> HORAIRES EN T^{LE} GÉNÉRALE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	HORAIRES
Français	4h
Histoire-géographie	3h
LVA et LVB (enveloppe globalisée)	4h30
Éducation physique et sportive	2h
Enseignement scientifique	2h
Enseignement moral et civique	18h/an
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe (enveloppe globalisée)	54h/an

Info +

LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ (EDS)

En classe de terminale, les élèves conservent 2 EDS sur les 3 de 1^{re}, en fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs projets d'études supérieures.

LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Les enseignements optionnels propres à la classe de Tle (« mathématiques complémentaires », « mathématiques expertes » et « droit et grands enjeux du monde contemporain ») permettent éventuellement aux élèves d'élargir les possibilités d'études supérieures.

2 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	HORAIRES
Arts	6h
Biologie-écologie	6h
Éducation physique, pratiques et cultures sportives	6h
Histoire-géographie	6h
Humanités, littérature et philosophie	6h
Langues, littératures et cultures étrangères	6h
Littérature et LCA	6h
Mathématiques	6h
Numérique et sciences informatiques	6h
Physique-chimie	6h
Sciences de la vie et de la Terre	6h
Sciences de l'ingénieur	6h
Sciences économiques et sociales	6h
+ éventuellement 2 enseignements optionnels	3h chacun

CHOISIR UN BAC TECHNOLOGIQUE

➤ BAC TECHNOLOGIQUE

➔ ENSEIGNEMENT APPLIQUÉ

OBSERVATION > EXPÉRIMENTATION > APPLICATION

➔ TRAVAIL EN GROUPE ET EN AUTONOMIE SUR DES PROJETS

➔ TRAVAUX PRATIQUES (T.P.) EN LABORATOIRE, EN SALLE INFORMATIQUE, DE TECHNOLOGIE...

En savoir plus sur
les 8 séries de la voie
technologique :
[Passeport pour la voie techno](#)



> HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS COMMUNS **À TOUTES LES SÉRIES (1^{RE} ET T^{LE})**

(Horaires des enseignements de spécialité liés aux séries sur les diapositives suivantes)

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	HORAIRES
Français	3h en 1 ^{re}
Philosophie	2h en T ^{le}
Histoire-géographie	1h30
LVA, LVB et enseignement technologique en LVA (enveloppe globalisée)	4h
Éducation physique et sportive	2h
Mathématiques	3h
Enseignement moral et civique	18h/an
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe	54h/an
+ 3 enseignements de spécialité en 1 ^{re} et 2 enseignements de spécialité en T ^{le} (voir tableaux suivants)	
+ éventuellement des enseignements optionnels selon la série	3h

Info +

LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

En classe de 1^{re}, les élèves suivent les 3 enseignements de spécialité qui correspondent à la série de bac technologique choisie. En T^{le}, ils en suivent 2.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE (BAC STAV)

Les enseignements et volumes horaires sont différents pour le bac STAV. Français: 3 h 30; LVA+LVB: 3 h 30; Éducation socio-culturelle: 1h; Technologies de l'informatique et du multimédia: 0 h 30.

> HORAIRES EN 1^{RE} DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

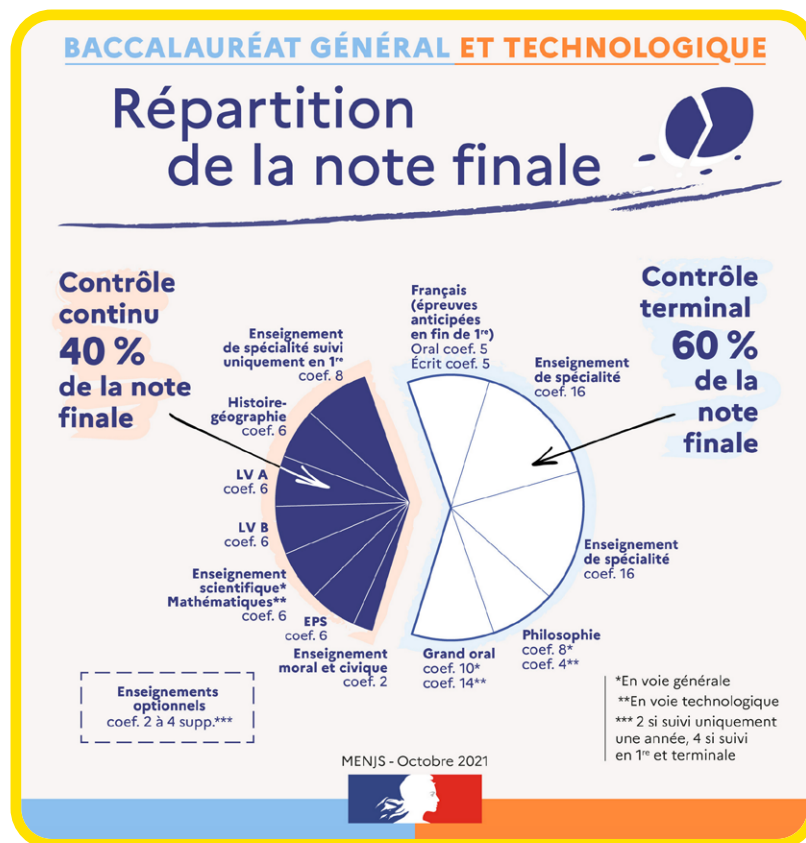
SÉRIES	3 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	HORAIRES
S2TMD	Économie, droit et environnement du spectacle vivant	3h
	Culture et sciences chorégraphiques/musicales/théâtrales	5h30
	Pratique chorégraphique/musicale/théâtrale	5h30
ST2S	Physique-chimie pour la santé	3h
	Biologie et physiopathologie humaines	5h
	Sciences et techniques sanitaires et sociales	7h
STAV	Gestion des ressources et de l'alimentation	6h45
	Territoires et sociétés	2h30
	Technologie	3h
STD2A	Physique-chimie	2h
	Outils et langages numériques	2h
	Design et métiers d'art	14h
STHR	Enseignement scientifique alimentation – environnement (ESAE)	3h
	Sciences et technologies culinaires et des services	10h
	Économie-gestion hôtelière	5h
STI2D	Innovation technologique	3h
	Ingénierie et développement durable (I2D)	9h
	Physique-chimie et mathématiques	6h
STL	Physique-chimie et mathématiques	5h
	Biochimie-biologie	4h
	Biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	9h
STMG	Sciences de gestion et numérique	7h
	Management	4h
	Droit et économie	4h

> HORAIRES EN T^{LE} DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

SÉRIES	2 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	HORAIRES
S2TMD	Culture et sciences chorégraphiques/musicales/théâtrales	7h
	Pratique chorégraphique/musicale/théâtrale	7h
ST2S	Chimie, biologie et physiopathologie humaines	8h
	Sciences et techniques sanitaires et sociales	8h
STAV	Gestion des ressources et de l'alimentation	6h45
	Territoires et technologie	4h30
STD2A	Analyse et méthodes en design	9h
	Conception et création en design et métiers d'art	9h
STHR	Sciences et technologies culinaires et des services – enseignement scientifique alimentaire environnement (ESAE)	13h
	Économie-gestion hôtelière	5h
STI2D	Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D) avec un enseignement spécifique au choix parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et écoconception ; systèmes d'information et numérique	12h
	Physique-chimie et mathématiques	6h
STL	Physique-chimie et mathématiques	5h
	Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	13h
STMG	Management, sciences de gestion et numérique avec un enseignement spécifique au choix parmi : gestion et finance ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion	10h
	Droit et économie	6h

RÉPARTITION ET COEFFICIENTS DES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

> LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT



ORIENTATION ET AFFECTATION

➤ EN FIN DE 2^{DE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Le choix porte sur **les enseignements de spécialité pour la voie générale** ou sur **une série pour la voie technologique** : vœux des élèves et de leur famille, propositions du conseil de classe aux 2^e et 3^e trimestres, puis décision d'orientation par le chef d'établissement, avec possibilité d'appel en cas de désaccord.

La fiche dialogue ou le [téléservice](#) constitue le support des échanges aux 2^e et 3^e trimestres entre l'établissement, les élèves et leur famille.

Le redoublement peut être décidé à titre exceptionnel par le chef d'établissement sur proposition du conseil de classe. En tant que palier d'orientation, le **maintien en 2^{de} GT** peut être demandé par l'élève et sa famille. Un seul maintien par palier, si désaccord avec la décision d'orientation suite au conseil de classe du 3^e trimestre, à l'issue du dialogue avec le chef d'établissement, de la commission d'appel ou en cas de non affectation à la rentrée.

En fin de 2^{de} GT, les élèves peuvent exceptionnellement faire **une demande en 1^{re} professionnelle** par le biais d'une procédure « passerelle ». Ils peuvent également faire une demande de **réorientation en 2^{de} professionnelle ou en 1^{re} année de CAP**. La voie professionnelle peut être conseillée mais n'est pas une décision d'orientation. Le choix d'orientation en voie professionnelle relève des élèves et de leur famille.

**CONCERNANT LES PROCÉDURES D'AFFECTATION,
SE RENSEIGNER AUPRÈS DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU CIO.**

APRÈS LE BAC

> BAC GÉNÉRAL **PRIORITAIREMENT** **VERS LES ÉTUDES LONGUES**

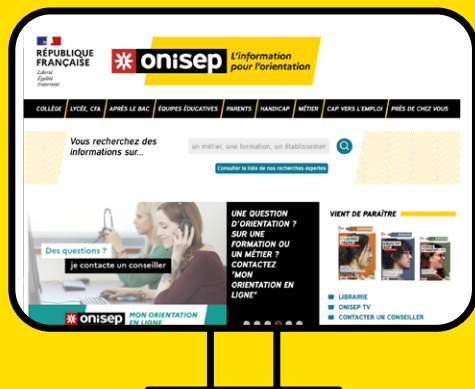
- **UNIVERSITÉ**
(Licence Master Doctorat)
- **ÉCOLES BAC+5 ET PLUS**
(Sciences Po, Architecture, Arts...)
- **CLASSES PRÉPAS + GRANDES ÉCOLES**
- **GRANDES ÉCOLES**
(Écoles d'ingénieurs, de commerce, véto, ENS...)

> BAC TECHNOLOGIQUE **PRIORITAIREMENT** **VERS LES ÉTUDES COURTES**

- **STS (BTS)**
- **IUT (BUT)**
- **UNIVERSITÉ OU ÉCOLES**
(DEUST, licence professionnelle)
- **ÉCOLES SPÉCIALISÉES BAC+2 ou 3**
(Arts, Commerce, Paramédical, Social...)

PLUS D'INFOS AVEC L'ONISEP

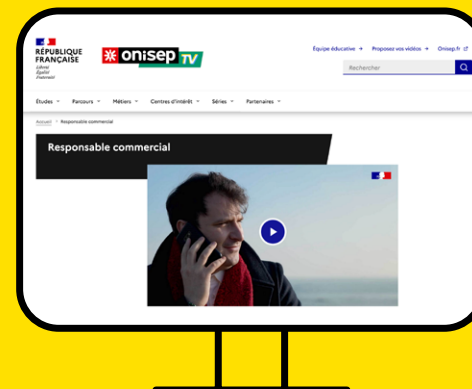
➤ Le site www.onisep.fr



➤ Un service personnalisé
www.monorientationenligne.fr



➤ Des vidéos sur onisep.tv



Des publications
pour **bien choisir**
son orientation !



MERCI
DE VOTRE ATTENTION